



- 16/ Fermier d'Argoat : une nouvelle dynamique
- 17/ Formations sur la convention collective nationale et le management
- 18/ Conseils de saison
- 18.20/ Annonces légales



## FDSEA 35 : la méthanisation fait débat

Comme chaque mois, et en présentiel cette fois-ci, le conseil d'administration de la FDSEA s'est réuni jeudi dernier. Les sujets nombreux, en ce début d'année, ont fait la part belle au débat sur la méthanisation et la préparation de l'assemblée générale annuelle.

La méthanisation est le sujet qui fait parler actuellement dans les campagnes, déchirant les agriculteurs entre eux, interpellant les députés et les élus locaux. Après une présentation technico-économique des différents types de méthaniseurs, des coûts d'installation et de fonctionnement par la chambre d'agriculture, le président des Agriculteurs Méthanisateurs de Bretagne (AMB), le Morbihannais Jean-Marc Onno a présenté son exploitation. Les élus du conseil ont exprimé leurs craintes, craintes partagées par de nombreux adhérents, concernant la pression sur le foncier ou sur le maïs. "Des règles existent, et nous défendons à l'AMB une méthanisation faite par et pour des agriculteurs : la méthanisation doit être le prolongement de l'élevage dans nos régions, avec des capitaux agricoles. Bien conduit, ce projet peut être intéressant en complément sur certaines structures. Si le projet est bien construit, il doit être dimensionné par rapport aux structures existantes : acheter des terres ou des produits à l'extérieur pour faire tourner le méthaniseur est un non-sens économique à moyen terme", a expliqué Jean-Marc Onno. Les élus du conseil d'administration s'interrogent sur les propositions de l'AMB de limiter l'incorporation du maïs en culture principale à 5 %, en système injection ou cogénération, la mise en place d'un cadre de contrôle pour les structures agricoles et industrielles, ou l'obligation de suivre une formation en CS ou tutorat pour chaque projet. Des questions qui seront tranchées lors d'un prochain conseil : "Il n'est pas concevable,



> La présentation de la méthanisation par les ingénieurs de la Crab.

Les élus du conseil ont exprimé leurs craintes, concernant la pression sur le foncier ou sur le maïs

au vu des sommes investies, que la décision d'installer un méthaniseur se prenne au coin d'une table sans prendre en compte les paramètres investissement, approvisionnement, temps de travail", a conclu Jean-Marc Onno.

Autre point abordé, la PAC avec les négociations en cours. "Il est hors de question que les agriculteurs bretons soient encore les grands perdants de la réforme. Nous sommes une région d'agriculteurs nombreux, sur des exploitations de taille moyenne mais surtout très productives. La PAC ne doit pas encourager une agriculture de rente", a expliqué le pré-

sident Cédric Henry. C'est d'ailleurs ce sujet qui sera abordé lors de l'assemblée générale qui se tiendra le lundi 15 mars après-midi. "Au vu du contexte sanitaire, nous avons décidé de scinder l'assemblée générale sur deux jours avec en mars l'assemblée avec le débat, les rapports d'orientation et d'activité, puis en mai, la partie statutaire", a expliqué Cédric Henry en conclusion de l'après-midi.

Bruno Gauthier  
Animateur FDSEA 35

### Une nouvelle directrice à la FDSEA35

Suite au départ de Damien Dupays, directeur de la FDSEA 35 pendant plus de six ans, les responsables des FDSEA d'Ille et Vilaine et du Morbihan ont fait le choix de se rapprocher avec la mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier d'une direction partagée. Laurence Le Bouille est donc la nouvelle directrice des FDSEA 35 et 56. Directrice du Morbihan depuis six ans, elle connaît bien les questions agricoles ainsi que l'organisation des acteurs agricoles. Dans un premier temps conseillère d'entreprise pour la chambre d'agriculture, passée par l'animation et le suivi des actions bassin versant, elle a ensuite travaillé deux ans sur les questions agricoles au conseil départemental du Morbihan. Elle partagera son temps entre Vannes et Rennes afin d'appuyer les équipes administratives et politiques des deux FDSEA.

